

### Volet #1 – Acquisition d'une maison existante

Ce volet vise à favoriser l'accès à la propriété. Pour être admissible à ce programme, vous devez :

- faire ou avoir fait l'acquisition d'une maison ou d'une maison mobile entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2010 ;
- accéder à la propriété pour la première fois sur le territoire de la Ville de Sept-Îles (dans le cas de copropriétaires, si l'un d'eux a déjà accédé à la propriété sur le territoire de la municipalité, ceux-ci deviennent inadmissibles).

### Volet #2 – Construction ou acquisition d'une maison neuve

Ce volet vise à encourager la construction domiciliaire. Pour être admissible à ce programme, vous devez :

- procéder à la construction ou à l'achat d'une maison neuve, dont le permis de construction a été émis entre le 1<sup>er</sup> décembre 2008 et le 31 décembre 2010 ;
- accéder à la propriété pour la première fois sur le territoire de la Ville de Sept-Îles (dans le cas de copropriétaires, si l'un d'eux a déjà accédé à la propriété sur le territoire de la municipalité, ceux-ci deviennent inadmissibles).

Prrière de compléter le formulaire ci-dessous, de vous faire assermenter et de joindre une photocopie :

- du contrat notarié attestant le titre de propriété ;
- du permis de construction et du certificat d'occupation (*pour le volet #2 uniquement*).

Retourner votre formulaire à :

Ville de Sept-Îles - Service des finances - 546, avenue De Quen - Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

Veillez cocher le volet pour lequel vous faites une demande d'aide financière :

- Volet #1 – Acquisition d'une maison existante
- Volet #2 – Construction ou acquisition d'une maison neuve

#### IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

PROPRIÉTAIRE # 1 Nom		Prénom	
PROPRIÉTAIRE # 2 Nom		Prénom	
N° de l'immeuble	Rue	Sept-Îles (QC)	Ville
Code postal	418	-	N° de téléphone

#### AFFIRMATION SOUS SERMENT

Au soutien à ma demande, j'affirme, sous serment :

- 1) qu'il s'agit de la première fois que j'accède à la propriété sur le territoire de la municipalité;
- 2) que je n'ai jamais reçu d'aide financière en vertu du présent programme;
- 3) que la propriété mentionnée ci-dessus constitue ma résidence principale.

Signature du propriétaire # 1	Date
Signature du propriétaire # 2	Date

Affirmé sous serment devant moi à Sept-Îles le \_\_\_\_\_

Commissaire à l'assermentation (EN LETTRES MOULÉES)

Signature du commissaire à l'assermentation

À l'usage de la Ville de Sept-Îles seulement		
Numéro du matricule	Autorisation	Date